



Accord de Territoire Eau

Mayenne en aval du lac de Haute Mayenne

Plan d'action 2026-2028



Plan d'action sur 3 ans

1	Plan d'action sur 3 ans	3
1	Plan d'actions pour le volet restauration des milieux aquatiques.....	3
2	Plan d'actions pour le volet lutte contre les pollutions diffuses - captages	4
3	Plan d'actions pour le volet ralentissement des écoulements et solutions fondées sur la nature	4
4	Plan d'actions pour le volet connaissance, animation et communication	4

1 Plan d'action sur 3 ans

Les fiches action en annexe récapitulent le programme d'action de chaque maître d'ouvrage.

1 Plan d'actions pour le volet restauration des milieux aquatiques

Le tableau suivant récapitule les masses d'eau retenues pour l'accord de territoire :

Numéro	Masse d'eau	Type	Etat écologique 2017 validé	Critère de choix	Maître d'ouvrage
FRGR1136	le Beron	NATURELLE	5	Etudes ou travaux engagés dans précédent CTEau	CC Château-Gontier
FRGR1163	le Pont Perdreau	NATURELLE	5	Priorité SDAGE	CC Château-Gontier
FRGR1167	la Chardonniere	NATURELLE	4	Etudes ou travaux engagés dans précédent CTEau	CC Château-Gontier
FRGR1174	l'Oliveau	NATURELLE	5	Etudes ou travaux engagés dans précédent CTEau	CC Château-Gontier
FRGR0515	la Jouanne amont	NATURELLE	3	Priorité SDAGE	JAVO
FRGR0516	la Jouanne aval	NATURELLE	3	Priorité SDAGE	JAVO
FRGR1277	le Moyette	NATURELLE	2	Etudes ou travaux engagés dans précédent CTEau	JAVO
FRGR1286	le Quartier	NATURELLE	3	Etudes ou travaux engagés dans précédent CTEau	JAVO
FRGR1294	l'Ouvrain	NATURELLE	5	Etudes ou travaux engagés dans précédent CTEau	SYBAMA
FRGR0514	L'Ernée aval	NATURELLE	3	Priorité SDAGE	SB Ernée
FRGR1320	Le Vaumorin	NATURELLE	2	Etudes ou travaux engagés dans précédent CTEau	SB Ernée
FRGR1352	La Perche	NATURELLE	3	Priorité SDAGE et PAOT	SB Ernée
FRGR1359	L'Oscense	NATURELLE	3	Priorité SDAGE	SB Ernée
FRGR1361	Le Rollon	NATURELLE	3	Priorité PAOT	SB Ernée
FRGR0513	l'Aron	NATURELLE	3	Priorité SDAGE et PAOT	SYBAMA
FRGR1354	le Fontaine Daniel	NATURELLE	3	Priorité SDAGE	SYBAMA

Le volet milieu aquatique est composé des actions suivantes :

- Réalisation d'études en lien avec les travaux
- Etudes sur la stratégie d'action sur les plans d'eau
- Restauration morphologique du lit mineur du cours d'eau,
- Amélioration de la continuité écologique et de la ligne d'eau,
- Suppression de plans d'eau,
- Restauration d'annexes hydrauliques et de zones humides
- Restauration de la ripisylve uniquement sur les secteurs concernés par des travaux structurants sur les milieux aquatiques.
- Evaluation de la qualité de l'eau avant / après travaux (indices biologiques, chimiques, ADNe)

2 Plan d'actions pour le volet lutte contre les pollutions diffuses - captages

Liste des captages retenus :

Collectivité productrice	Captage	Prise d'eau
LAVAL Agglomération	Montroux	Sous terraine
LAVAL Agglomération	Bon Enfant	Sous terraine
LAVAL Agglomération	Thyonnières	Sous terraine
CC de l'Ernée	Prise d'eau d'Ernée*	superficielle
SIAEP COMMER	Touche - Vallées	Sous terraine
SIAEP de Colmont, Mayenne, Varenne	Chevray	Sous terraine
SIAEP de l'Anxure et de la Perche	Crosnières	Sous terraine
SIAEP de l'Anxure et de la Perche	Morinière	Sous terraine

Les actions portées par les maîtres d'ouvrage sont orientées vers :

- L'amélioration de la connaissance des aires d'alimentation des captages et le suivi de la qualité de l'eau
- L'organisation de temps de sensibilisation
- La réalisation de diagnostics agricoles et la mise en place d'accompagnement
- Le développement des MAEC et PSE dans les aires d'alimentation des captages. A noter que Laval Agglomération et Mayenne Communauté sont engagés dans le dispositif Terres de source
- La création d'aménagements d'hydraulique douce pour limiter le ruissellement des parcelles agricoles dans les AAC
- La mise en place de stratégie foncière

3 Plan d'actions pour le volet ralentissement des écoulements et solutions fondées sur la nature

Les actions portent sur les volets suivants :

- La mise en place d'infrastructures agro écologiques limitant les vitesses de ruissellement et les transferts (haies, mares, zones tampons, fascines)
- La mobilisation et la restauration de zones humides sur les têtes de bassin versant
- Le développement d'un aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) avec l'objectif de remodeler le bassin versant du Vicoin pour freiner l'écoulement de l'eau dans les zones d'expansion de crues, préserver les zones humides de fond de vallée, et augmenter la densité du maillage bocager : plantation de haies, réalisation de talus, bandes enherbées, déconnexion de certains fossés et revoir la localisation des entrées de champ.

4 Plan d'actions pour le volet connaissance, animation et communication

Connaissance

Le plan d'action prévoit 2 niveaux sur la connaissance :

- Suivre l'impact des travaux sur la qualité de l'eau et la biodiversité en pratiquant des analyses biologiques, physico-chimiques et des inventaires faunistiques et floristiques avant et après mise en œuvre des actions
- Suivre annuellement les indicateurs définis dans l'accord de territoire et les valoriser en comité de pilotage

Animation

Une fiche action sur l'animation globale du SAGE Mayenne est inscrite dans l'accord de territoire La Mayenne en aval du lac de Haute Mayenne.

L'animation globale de l'accord de territoire est portée par le SAGE Mayenne qui organisera annuellement un comité de pilotage et assurera le suivi des indicateurs.

Sensibilisation

En complément de l'animation territoriale, le SAGE portera des actions spécifiques pour former les nouveaux élus sur les enjeux liés à l'eau.

Communication

La communication sur l'accord de territoire, les actions menées et les résultats observés sera portée d'une manière globale par le SAGE Mayenne, en lien avec les financeurs et les maîtres d'ouvrage. Chaque maître d'ouvrage communiquera par ailleurs sur ses propres actions au niveau local.

Cible	Objectifs	Porteur de l'action	Action
Tout public CLE du SAGE	Communiquer sur l'accord de territoire	SAGE Mayenne	- Conférence de presse avec l'ensemble des signataires
	Mettre en valeur les actions financées dans l'AT ainsi que les résultats écologiques mesurés	SAGE Mayenne	<i>Mise en avant :</i> - sur le site du SAGE Mayenne et lors d'infolettres - auprès de la CLE via des présentations par les MOA en CLE et des visites lors des RV du SAGE
		Maîtres d'ouvrage	- presse locale - réseaux sociaux, articles bulletins municipaux, infolettre du syndicat de bassin - panneaux d'information sur les chantiers

Les outils de communication du SAGE mettent en avant l'ensemble des actions portées sur le bassin versant de la Mayenne.